

Cette formation vise à sensibiliser et à outiller les responsables RH, managers, et employés pour mieux comprendre, prévenir et gérer les situations d'addictions en milieu professionnel.

Public concerné : Managers, responsables RH, chefs d'équipe, responsables HSE, représentants du personnel, collaborateurs en général..

Prérequis : Aucun prérequis nécessaire. La formation s'adresse à tous les niveaux d'encadrement et à tout salarié intéressé par le sujet.

Objectifs : Comprendre les enjeux liés aux addictions dans le milieu professionnel.

Apprendre à identifier les signes d'addictions et à réagir de manière appropriée.

Savoir mettre en place une politique de prévention des risques liés aux addictions.

Connaître les solutions de prise en charge et d'accompagnement des personnes concernées.

Contenu de la formation :

Jour 1 : Comprendre les addictions au travail

1. Introduction aux addictions en milieu professionnel

Définition des addictions : substances psychoactives (alcool, drogues, médicaments) et comportements addictifs (jeux, technologies, etc.).

L'impact des addictions sur la santé, la sécurité, et la performance au travail.

Enjeux légaux et réglementaires (Code du travail, obligations de l'employeur).

2. Typologie des addictions

Les différentes formes d'addictions courantes en entreprise :

Alcoolisme

Consommation de drogues illicites

Médicaments (anxiolytiques, antidépresseurs)

Addictions comportementales (jeux, internet, réseaux sociaux).

3. Facteurs de risque professionnels

Identifier les causes et facteurs favorisant les addictions au travail : stress, surcharge de travail, isolement, pression des résultats.

Les secteurs d'activité à risque et les profils les plus exposés.

4. Les conséquences des addictions sur l'entreprise

Répercussions sur la sécurité au travail (accidents, erreurs humaines).

Détérioration des relations professionnelles.

Impact économique (absentéisme, perte de productivité).

5. Étude de cas pratiques

Analyse de situations d'addictions au travail et conséquences pour l'employé et l'entreprise.

Jour 2 : Prévention et gestion des addictions en entreprise

1. Détection des signes d'addiction

Signes précurseurs comportementaux, physiques et psychologiques.

Comment détecter une addiction sans porter atteinte à la vie privée du salarié ?

Le rôle des managers, collègues, et responsables RH dans la détection précoce.

2. Approche et gestion des situations d'addiction

Comment aborder un salarié en situation d'addiction ?

Entretien et approche bienveillante : ce qu'il faut dire et ne pas dire.

Les outils de gestion RH : avertissements, sanctions, accompagnement.

3. La politique de prévention des addictions

Élaboration d'une politique interne de prévention des addictions.

Mise en place de campagnes de sensibilisation pour tous les niveaux de l'entreprise.

Intégration de la prévention des addictions dans le DUERP (Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels).

4. Accompagnement des salariés en situation d'addiction

Solutions de prise en charge : collaboration avec les services de santé au travail.

Mise en place de dispositifs d'accompagnement psychologique et de soutien (cellules d'écoute, réseaux d'entraide).

Processus de retour au travail après traitement.

5. Études de cas et simulation

Mise en situation de cas réels d'addictions au travail : comment intervenir ?

Travail en groupe pour élaborer une politique de prévention adaptée à l'entreprise.

Méthodes pédagogiques : Méthode active et participative : alternance entre théorie, études de cas et jeux de rôle.

Supports pédagogiques : fiches pratiques, modèles de politiques de prévention, guides de détection.

Ateliers pratiques : discussions en sous-groupes, échanges d'expériences et simulations d'entretiens.

Modalités d'évaluation : Quiz en fin de session pour valider les acquis et remise d'une attestation de participation.

Délivrance : À l'issue de la formation, une attestation vous sera délivrée.

Durée : 2 jours soit 14 heures

Groupe : De 4 à 10 personnes

Prix Inter HT : 900€ net de TVA

Prix Intra HT : 2200€ net de TVA

Modalités d'inscription : Merci de nous contacter pour évaluer vos besoins et organiser le positionnement des apprenants. Pour une formation intra-entreprise, cette démarche doit être effectuée au plus tard 15 jours avant la date prévue (sauf en cas d'urgence). Pour une formation inter-entreprises, le délai est de 24 à 48 heures avant le début de la session.

Accessibilité Aux Personnes En Situation De Handicap : Adaptation des contenus et des méthodes pédagogiques en fonction des besoins spécifiques des participants.

Modalités de financement : Dispositifs de financement : OPCO, financement entreprise, financement personnel.

Nb : Notre organisme de formation peut prendre en charge la gestion de vos dossiers de financement auprès de votre OPCO.